

Le 10 septembre 2020

Compte-rendu de la réunion de bureau du 08 septembre 2020

Présents :

- Francis ;
- Jean-François ;
- Jean-Claude ;
- Charlotte ;
- Claude ;
- Gabriel ;
- Hervé.

Excusé :

- Jacques O.

Le bureau s'est réuni en extérieur à la maison de la forêt pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Fixer la nouvelle date de l'Assemblée Générale ;
- Définir les conditions de reprise des activités dans le respect des règles sanitaires COVID 19 ;
- Bilan financier ;
- Questions et infos diverses.

La réunion débute à 17h05.

1- Assemblée Générale 2020

L'AG initialement prévue le 11 septembre a été reportée car le bureau ne disposait pas d'informations suffisantes pour décider des conditions de reprise de notre activité photographique.

Suite à la réunion des associations de Montamisé du jeudi 3 septembre, le bureau a pu débattre sur l'organisation à mettre en place pour la saison 2020-2021. A la majorité des voix, le bureau décide de maintenir l'AG et la reporte au vendredi 16 octobre 2020 à 20h00. L'AG ne pouvant se dérouler dans notre local, le président va faire la demande d'une salle suffisamment vaste pour accueillir l'ensemble des membres dans le respect des règles sanitaires (salle des fêtes ou salle de la maison de la forêt). Le lieu de l'AG vous sera précisé sur la convocation que chacun recevra.

Si cela semble nécessaire une réunion de bureau précédera l'AG le 13 octobre à 17h00.

2- Reprise des activités dans le respect des règles sanitaires

La mairie de Montamisé a fixé les conditions d'utilisation de ses salles communales dont fait partie notre labo.

2.1 – La reprise des activités du 3° œil est fortement liée au respect du protocole décrit ci-dessous :

- Le labo ne peut pas accueillir plus de 10 personnes en simultanée ;
- Seuls les membres du 3° œil peuvent pénétrer dans le labo ;
- Le lavage des mains (gel hydro alcoolique) est obligatoire en entrant et en sortant du local ;
- Objets personnels (manteaux par exemple) doivent être déposés de manière espacée. Pour le club mettre son manteau sur son dossier de siège ;
- Venir avec son propre matériel. S'il y a utilisation d'un matériel « commun », un seul manipulant est recommandé et le nettoyage est systématique à l'issue de l'utilisation : valable pour PC du club, retro projecteur... ;
- Port du masque obligatoire en entrant et en sortant du local. Il n'est pas obligatoire pendant la séance si la distanciation est respectée mais il est fortement conseillé ;
- Pas de regroupement avant d'entrer et à la sortie de la salle. Chacun rejoint sa place et quitte le local le plus rapidement possible ;
- Désinfection obligatoire après utilisation du local ;
- Eviter l'utilisation du labo par des groupes différents le même jour ;
- Chaque membre présent dans la salle doit pouvoir être « tracé » : inscription obligatoire sur un registre de chaque participant avec adresse et numéro de téléphone ;
- Désignation d'un référent COVID pour l'association : le président est le référent COVID du 3° œil ;
- Un protocole ou règlement sera rédigé et chaque responsable d'atelier doit le signer.

Tous ces points seront repris et précisés si nécessaire sur un protocole/règlement propre à l'utilisation du local 3° œil.

2.2 – Les mesures suivantes seront mises en place dès le démarrage de nos activités :

- Mise en place de gel hydro alcoolique et de lingettes désinfectantes ;
- Chaque membre doit venir avec son propre masque et si possible son propre gel ;
- La désinfection du mobilier utilisé (chaises, tables) est obligatoire à l'issue des activités. Chacun nettoie sa chaise avant de la ranger.
- Pour les ateliers, même si la norme est fixée à 10 personnes maximum, privilégier le travail en petits groupes de 4 à 5 personnes ;
- La gestion du local se fera de la manière suivante :
 - o Seulement un atelier ou une présence individuelle par jour ;
 - o Priorité aux ateliers sur l'individuel ;
 - o Réservation obligatoire des créneaux. Les responsables d'atelier se contacteront pour définir un calendrier des activités qui sera mis en ligne et consultable sur le site du 3° œil ;

- Pour les personnes souhaitant utiliser le labo individuellement (tirages argentiques, scan de photos...) il est indispensable de consulter l'agenda pour réserver un créneau journalier et de l'inscrire sur l'agenda du site ;
- Le gestionnaire de l'agenda est Hervé ;
- Inscription obligatoire de tous les participants sur le registre COVID.

2.3 - Les réunions mensuelles

Les réunions mensuelles ne pourront pas se dérouler dans notre local. Cela nous impose de réserver à l'avance une salle suffisamment grande auprès de la mairie.

Pour cela, et afin de limiter les contacts avec un grand nombre de personnes, le bureau a décidé :

- D'effectuer une réunion « photos du mois » et thème de l'année **tous les deux mois** ;
- Les mois où il n'y aura pas de réunions, chaque membre envoie ses photos au gestionnaire du site (Hervé) qui les mettra en ligne. Chacun pourra mettre un commentaire sur les photos présentées.
- Pour faciliter la prise en compte des photos présentées sur le site il convient de respecter les critères suivants :
 - Taille des photos : 1200/800 pixels/pouce (poids maxi d'une photo 1 Mo) ;
 - Maximum 300 Dpi ;
 - 1 photo mensuelle ;
 - 2 photos maximum sur le thème.

2.4 – Reprise des ateliers

La reprise des ateliers se fera à l'issue de l'AG. Toutefois, dans le cadre de la préparation de l'AG chaque responsable de groupe confirmera au plus tôt au président s'il maintient son atelier. Les inscriptions seront définitives à l'issue de l'AG après présentation à l'ensemble des membres et des éventuels nouveaux inscrits.

Pour clore la saison et en prélude à la nouvelle, une sortie est programmée le samedi 03 octobre à 14h00 au bois de Saint Pierre. Contrairement aux autres années il n'y aura pas de pot à l'issue de la sortie.

Une autre sortie sera programmée fin octobre-novembre (la date sera fixée après l'AG). Elle devrait se dérouler à Vouillé.

3- Bilan financier

Nous disposons d'une trésorerie de 927,08 € dont 777,44 € sur le compte-courant.

Le bureau décide le maintien de la cotisation annuelle à 45 €.

4- Questions et infos diverses

Election du bureau : Jacques O, Jean-Claude et Claude sont sortants du bureau. Leur réélection ou remplacement se fera lors de l'AG.

Le forum des associations de Montamisé s'est déroulé le samedi 05 septembre sans la participation du 3° œil. Seulement 22 associations sur 37 étaient présentes.

Malgré notre absence au forum, 4 personnes ont exprimé leur envie d'adhérer au 3° œil : 2 de Montamisé et 2 extérieurs. Le bureau donne son accord pour leur adhésion, qui devra être confirmée lors de l'AG.

La réunion s'est terminée vers 19H00.

Le secrétaire

